



**DELIBÉRATION N°101**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 03 JUILLET 2024**

**DEL 2024.07.03/101**

**Thème :**

**FINANCES**

**Objet :**

**Centre Sportif  
d'Altitude - tarifs  
2025**

Le **mercredi 03 juillet 2024** à 18h00 le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

**Étaient présents :**

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Michèle SKRIPNIKOFF, Éric PEYTHIEU, André MARTIN, Jean-Marc CHIAPPONI, Christian JULLIEN, Claire BARNÉOUD, Hervé BOULAIS, Patrick MICHEL, René MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Marie SOUBRANE, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Catherine VALDENNAIRE, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU

**Convocation :**

**Date:** 27/06/2024

**Affichage:** 27/06/2024

**Étaient représentés :**

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF  
Émilie GENOUX DESMOULINS donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD  
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM  
Christian FERRUS donnant pouvoir à René MICHEL  
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian JULLIEN  
Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE  
Lou AFRICAÏN donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO  
Alexis LALANNE donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ

**Nombre de membres  
du conseil municipal**

**En exercice :** 33

**Présents :** 21

**Nombre de  
suffrages**

**exprimés :** 29

**Absents excusés :**

Annie ASTIER-CONVERSET, Émilie GENOUX DESMOULINS, Corinne FAURE-BRAC, Christian FERRUS, Stéphane SIMOND, Renaud PONS, Lou AFRICAÏN, Alexis LALANNE, Max DUEZ

**Absents :**

Sandrine CORDIER, Aurore MARCHAND, Max DUEZ, Gabriel LÉON,

**Secrétaire de séance :**

Yoann LAGIER

**AR Prefecture**

005-210500237-20240703-2024\_07\_101-DE

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024

**Rapporteur :** Christian JULLIEN

.....

- VU** l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération N°153 du Conseil municipal, en date du 09/11/2022, décidant la création d'une régie à autonomie financière pour le service public du Centre Sportif d'Altitude de Briançon ;
- VU** les statuts de la régie municipale du Centre Sportif d'Altitude de Briançon ;
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe de la régie municipale du Centre Sportif d'Altitude de Briançon ;
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Ville de Briançon ;
- VU** l'avis du conseil d'exploitation de la régie du Centre Sportif d'Altitude de Briançon ;
- VU** la grille des tarifs annexée à la présente délibération ;
- CONSIDERANT** qu'il entre dans les attributions du Conseil municipal de décider la création, la suppression et l'organisation générale des services publics ;
- CONSIDERANT** que le Conseil municipal a décidé de créer une régie pour l'exploitation du service public du Centre Sportif d'Altitude de Briançon ;
- CONSIDERANT** que le Centre Sportif d'Altitude accueille exclusivement des groupes pour des stages d'oxygénation à vocation sportive, scientifique ou de formation ;
- CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de fixer dès à présent les tarifs 2025 afin de prendre en compte les délais de réservation des groupes accueillis par le Centre ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Finances et Affaires Générales » réunie le 01/07/2024 ;

**AR Prefecture**

005-210500237-20240703-2024\_07\_101-DE

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024

Ceci expose,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE**

- D'adopter les tarifs 2025 annexés à la présente délibération ;
- De déclarer que les tarifs des prestations du Centre Sportif d'Altitude de Briançon seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- De préciser que les recettes sont recouvrées soit par l'intermédiaire d'une régie de recettes soit par l'émission de titres de recettes exécutoires ;
- De souligner que le Centre Sportif d'Altitude est un établissement à vocation d'accueil sportif, de préparation athlétique et de formation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 29**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**NE PREND PAS PART AU VOTE : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2024.07.03/101

PUBLIÉE LE : **09 JUIL. 2024**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



AR Prefecture

005-210500237-20240703-2024\_07\_103-DD

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024



## TARIFICATION 2025

# HEBERGEMENT

TAXE DE SEJOUR par jour et par personne (18+) = 0,88 € (à partir du 1er janvier 2025)

## 1-STAGE SPORTIF

### PENSION COMPLÈTE

( PETIT-DEJEUNER + DEJEUNER + DINER + NUIT )

ADULTE	62,00 €
ENFANT (-12 ANS)	57,00 €
ADULTE (avec pique nique déjeuner)	55,00 €
ENFANT (avec pique nique déjeuner)	53,00 €

### 1/2 PENSION

( PETIT-DEJEUNER + DEJEUNER ou DINER + NUIT )

ADULTE	52,00 €
ENFANT (-12 ANS)	47,00 €

### NUIT + PETIT-DEJEUNER

( NUIT + PETIT-DEJEUNER )

ADULTE	43,00 €
ENFANT (-12 ANS)	38,00 €

### NUIT

( NUIT SEULE )

ADULTE	37,00 €
ENFANT (-12 ANS)	32,00 €

### SUPPLEMENTS

SUPPLEMENTS ( périodes haute saison : janvier-février + juillet-août )

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE	10,00 €
SUPPLEMENT CHAMBRE 1+1	5,00 €

## 2-SEJOUR SCIENTIFIQUE

AR Prefecture

005-210500237-20240703-2024\_07\_101-DE

TARIFS RESERVES AUX USAGERS EN SEJOUR SCIENTIFIQUE

Publié le 09/07/2024

PENSION COMPLETE - GEOLOGIE UNIVERSITE	49,00 €
PENSION COMPLETE - GEOLOGIE LYCEE	45,00 €
1/2 PENSION - GEOLOGIE UNIVERSITE	41,00 €
1/2 PENSION - GEOLOGIE LYCEE	38,00 €
NUIT+PETIT-DEJEUNER - GEOLOGIE UNIVERSITE/LYCEE	33,00 €

## 3-SEJOUR FORMATION

TARIFS RESERVES AUX USAGERS EN FORMATION (CRET, GRETA,...)

1/2 PENSION	48,50 €
NUIT + PETIT-DEJEUNER	40,00 €
1/2 PENSION SEMAINE (du lundi soir au vendredi matin)	190,00 €
1/2 PENSION SEMAINE (3 SEMAINES OU +)	175,00 €/sem

## GRATUITÉ / REMISES

### SEJOURS SPORTIFS ET SEJOURS FORMATIONS

Un pourcentage de remise sur les hébergements (Pension Complète / Demi pension / Nuit + Petit Déjeuner / Nuit seule) est applicable pour les groupes à partir de 25 hébergements journaliers selon le barème suivant :

- De 0 à 24 hébergements journaliers : 0 %
- De 25 à 39 hébergements journaliers : 2 %
- De 40 à 59 hébergements journaliers : 3 %
- De 60 à 79 hébergements journaliers : 4 %
- A partir de 80 hébergements journaliers : 4,5 %

### SEJOURS SCIENTIFIQUES

Gratuités accordées au chauffeur

+

Gratuités pour les groupes

Les remises applicables sont de 1 GRATUITÉ PAR TRANCHE DE 20 HEBERGEMENTS  
(PC / 1/2PC / N+PDJ / N / Repas supplémentaires)

005-210500237-20240703-2024\_07\_101-DE

Reçu le 09/07/2024

Publié le 09/07/2024

## REPAS

REPAS	16,00 €
REPAS ENFANT (-12 ANS)	11,00 €
REPAS GEOLOGIE UNIVERSITE/LYCEE	15,00 €
REPAS "MENU AMELIORE" (Apéritif + Entrée au choix + Plat au choix + Fromage + Dessert au choix + Vin)	30,00 €
REPAS "MENU UNIQUE" (Apéritif + Entrée + Plat + Dessert + Vin)	25,00 €
PANIER REPAS / PIQUE NIQUE A EMPORTER	11,00 €

## AUTRES TARIFS

PETIT DEJEUNER	
PETIT-DEJEUNER	7,50 €
PETIT-DEJEUNER GEOLOGIE LYCEE	6,00 €
PETIT-DEJEUNER GEOLOGIE UNIVERSITE	6,50 €
APERITIF	
APERITIF SIMPLE (Cocktail alcoolisé et non alcoolisé + Chips + Cacahuète)	4,00 €
APERITIF AMELIORE (Cocktail alcoolisé et non alcoolisé + Amuses bouche + Quiches + Pizzas)	7,00 €
CAFE / GOUTER	
PAUSE CAFE (Café/Thé + Jus de fruit)	2,00 €
ACCUEIL GRAND CAFE (Café/Thé + Jus de fruit + Viennoiseries)	4,00 €
GOUTER SPORTIF	1,50 €

## TARIF FORMATION

REPAS	15,00 €
PETIT-DEJEUNER	6,50 €

## CARTE DES BOISSONS

ALCOOLISEE	
BIERE 25cl	2,50 €
VIN PICHET 50cl (ROUGE / ROSE / BLANC)	4,00 €
VIN PICHET 1L (ROUGE / ROSE / BLANC)	8,00 €
BOUTEILLE DE VIN (ROUGE / ROSE / BLANC)	10,00 €
NON ALCOOLISEE	
EAU GAZEUSE 1,5L (Badoit)	1,50 €
SODA/SOFT 33cl (Coca-Cola / Oasis / Schweppes)	1,50 €

005-210500237-20240703-2024\_07\_101-DE  
Reçu le 09/07/2024  
Publié le 09/07/2024

## SALLE DE RECEPTION

## SALLE DE CONFERENCE (100 M2)

1/2 JOURNEE

60,00 €

JOURNEE

100,00 €

## SALLE DU BAR (60 M2)

1/2 JOURNEE

50,00 €

JOURNEE

80,00 €

## SALLE 11 (SOUS-SOL)

1/2 JOURNEE

40,00 €

JOURNEE

70,00 €

## AUTRES LOCATIONS

## MUSCULATION

SALLE DE MUSCULATION (1H30)

20,00 €

## SAUNA

SAUNA (30MIN) (capacité 8 personnes)

30,00 €

## AUTRES SERVICES

## ADMINISTRATIF

PHOTOCOPIE NB

0,20 €

PHOTOCOPIE COULEUR

1,00 €

SERVICE POSTAL DE RENVOI

10,00 €

## LINGERIE

LOCATION DRAPS DE BAIN

1,00 €

MACHINE A LAYER (lessive fournie)

4,00 €

## CLE

PERTE CLE

10,00 €

CASSE CLE

30,00 €